



# LE MOT DU PRÉSIDENT

**1945-2020. L'USVEC fête son 75<sup>ème</sup> anniversaire.**

**Malheureusement cette année aura été tellement particulière, car marquée par la crise sanitaire mondiale dont nous avons tous été confrontés, la COVID-19.**

Ainsi, le soir du 14 mars 2020, le Premier Ministre Edouard Philippe a annoncé la fermeture de tous les lieux recevant du public « non indispensables » à la vie quotidienne en raison de la progression de la pandémie de coronavirus, et dès le 15 mars, l'application de cette décision s'est traduite naturellement par la fermeture de nos structures entraînant la suspension de l'ensemble des activités sportives, les compétitions individuelles ou par équipe, les divers rassemblements, les entraînements collectifs ...

Le 11 mai, après 57 jours d'interruption d'activités, un déconfinement progressif est mis en place, et il est de nouveau possible de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air, à l'exception de celles ne permettant pas de respecter les règles de distanciation physique, à savoir les sports collectifs, les sports de combats et les activités aquatiques en piscine. Toutes ces activités sportives auront nécessité des aménagements afin de tenir compte de l'impérieuse priorité sanitaire d'éducation aux gestes barrières, de protection des publics vulnérables et de lutte contre la diffusion du virus.

Pour nous, association, cette situation sans précédent d'interruption d'activités a suscité quelques demandes de remboursement au *pro rata temporis* ; un peu comme si un consommateur privé de sa salle de sport demandait une réduction sur son abonnement annuel.

Le **Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**, porté par son président, **Denis Masegla**, a tenu à trancher rapidement ce sujet et a porté son soutien au monde fédéral et associatif : *« Certains de vos clubs ont pu être parfois confrontés à des demandes de remboursement partiel des cotisations annuelles versées par des adhérents à leur club ainsi que des licences. Par la présente, nous souhaitons rappeler que l'adhésion à un club, comme à toute association loi de 1901, donne au membre du Club un certain nombre de droits en même temps qu'elle impose un certain nombre de devoirs. **Il ne s'agit pas d'une prestation commerciale et il ne saurait donc en aucun cas être question de pouvoir assimiler la relation entre un club et un adhérent à un rapport entre un prestataire et son client.** L'adhésion, renforcée par le paiement d'une cotisation annuelle incluant celui de la licence fédérale, est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifée.*

*C'est le principe même de la vie associative et il est indivisible, même s'il n'exclut pas la possibilité de proposer des solutions ou gestes compensatoires à venir pour le futur de la part du club à l'égard de ses membres. Les membres d'un club sont les parties prenantes d'un projet collectif dans un cadre statutaire défini, et en aucun cas des consommateurs d'activités dispensées à la séance. Nous préconisons donc aux fédérations et clubs de veiller au respect des règles constitutives de l'associativité et d'informer les éventuels demandeurs de sa spécificité. »*

**Le principe de solidarité est donc bien la base de cet édifice d'intérêt général au service de tous ! Et aujourd'hui comme demain, nous comptons sur votre compréhension et votre accompagnement.**



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes conscients que la pratique d'une activité physique et sportive est un enjeu de santé publique, tant du point de vue du bien-être que de la santé de chacun, et je comprends d'ailleurs l'impatience qui vous anime de retrouver vos sections et disciplines.

Ainsi et avec l'expérience accumulée lors de la reprise post confinement, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les équipes municipales pour permettre la reprise des activités dès la rentrée de septembre 2020, dans des conditions sanitaires encadrées par les mesures gouvernementales.

**Mais cette situation sanitaire ne doit pas masquer l'important travail réalisé depuis 3 ans maintenant.**

Il a ainsi fallu gérer des crises internes, réformer en profondeur l'Association USVEC, dans le souci de se conformer à un contexte réglementaire de plus en plus contraint, mais aussi la transformer avec une volonté très largement partagée et soutenue, par l'ensemble des sections, pour ne pas la voir disparaître après 75 ans d'existence. Pour toutes ces actions de transformations, je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des encadrants des différentes sections, qui sans leur implication et leur contribution n'auraient pu aboutir.

Parmi les réformes essentielles, nous avons tout d'abord professionnalisé notre Rapport Annuel d'activités, nos assemblées générales (AG), ainsi que l'ensemble de notre processus de comptabilité en nous associant les services d'un expert-comptable.

Puis nous avons totalement révisé les Statuts qui seront d'ailleurs soumis à la prochaine AG, et nous sommes sur la finalisation d'un Règlement Intérieur.

Enfin, nous avons remodelé notre image avec un nouveau logo plus dynamique et de nouvelles couleurs plus chaudes, le tout décliné dans une nouvelle charte graphique plus moderne.

**Vous pouvez le découvrir ici, au travers de cette 38<sup>ème</sup> édition du MAG' de la saison 2020/2021 où vous trouverez des informations et des renseignements pratiques vous permettant d'intégrer notre association en découvrant les activités sportives vous correspondant le mieux.**

En ce qui me concerne, de nouvelles responsabilités dans le service public m'amèneront, à l'échéance de cette fin d'année, à quitter mes deux postes de président, de l'USVEC et de la section tennis. Le temps pour moi de finaliser les transformations en cours, lors des prochaines assemblées générales, et de réaliser les passations pour assurer une continuité dans les meilleures conditions possibles.

Au nom de l'USVEC, je tiens maintenant à remercier l'ensemble de la municipalité, qui met à notre disposition les infrastructures que nous utilisons au quotidien, et qui les entretient tout au long de l'année.

Je remercie également l'ensemble des dirigeants, entraîneurs, salariés et bénévoles, qui participent à cette vie associative, ainsi que toutes les équipes enseignantes et encadrantes, fortement impliquées, qui garantissent des prestations de qualité.

Et je n'oublie pas l'ensemble des institutions, des partenaires et des sponsors qui aident à notre stabilité financière. Je finirai par notre expert-comptable pour son travail et son assistance très précieuse.

Nous attendons sereinement une évolution positive de cette situation sanitaire sans précédent, et espérons vous retrouver prochainement dans l'une de nos onze sections pour pratiquer votre sport. Prenez bien soin de vous et de vos familles, et à bientôt.

Bien sportivement à vous.

**Jean-Charles Ramirez**